



153 Rue Charles Nodier  
39570 QUINTIGNY  
Tél : 03.84.85.06.98  
Mail : [mairie.quintigny@orange.fr](mailto:mairie.quintigny@orange.fr)

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE-RENDU**  
**Séance du 04 novembre 2016**

**Date de convocation** : 28 octobre 2016

**Présents** : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, Nathalie FORTIN.  
Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean-Paul MARTIN, Marc LOUREAU.

**Absents excusés** : Mr Alban GENOUD, pouvoir donné à Mme Lydia LINARES

**Absents** :

**Secrétaire de séance** :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal ; Mme Nathalie FORTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Le Maire demande la possibilité d'ajouter une délibération :

Adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**APPROBATION** :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 7 octobre 2016.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX** :

- Monsieur BAUD accepte la proposition de vente de la commune pour un montant total de 1 500.00 euros.

**ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTISATION DE SIGNER LES MARCHES ET/OU ACCORDS-CADRES** :

Il est nécessaire de reprendre une délibération pour le marché de commande groupé de l'électricité, dans la mesure où ce dernier, dépend aujourd'hui de la nouvelle région.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

### **STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE-REVERMONT » :**

Nous devons voter pour de nouveaux statuts avant la fusion avec les Côteaux-de-Seille le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1

### **EXONERATION TAXE FONCIERE:**

La norme « BBC RT12 » permet une exonération de 2 ans par l'Etat des taxes foncières, suite à cela, l'Etat rembourse la commune. Au-delà de ces 2 ans, le propriétaire doit faire une demande d'exonération auprès de sa commune et dans ce cas, c'est cette dernière qui doit supporter cette baisse de revenus sur son budget annuel.

Le Conseil municipal n'a pas pris ce genre de délibération et il n'est pas envisagé d'en prendre une au vue des contraintes budgétaires actuelles de la commune.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

### **MUTUELLE DE GROUPE :**

Un courtier en assurances (Association MUTUAC) propose un contrat de santé de groupe au profit des personnes âgées. Pour cela, il lui faut l'aval de la commune. Le Conseil municipal décide de prendre des informations complémentaires au sujet de la convention, de la délibération et du groupe de personnes à constituer.

### **AIDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :**

Pour la période 2016-2018, la commune de Quintigny peut bénéficier d'une subvention d'un montant total de 7 744 € au titre de la ESTJ (Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes.).

Pour être éligible, la commune doit présenter 3 chantiers de 10 000.00 € minimum pour chacun d'eux, tels que : travaux de voirie, travaux publics et constructions.

### **SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :**

Le futur spectacle théâtral « Le Vampire de Quintigny » du mois de juillet 2017 prend forme sous la plume de Mr Alain CHESTIER.

Les comédiens amateurs sont au nombre de 7 personnes pour le groupe de Dole et de 9 pour le groupe de Quintigny. Le spectacle doit durer entre 1H15 et 1H30.

Le budget est de 12 000.00 € pour les 3 jours de représentations soit : le 21/22 et 23 juillet 2017 au soir.

Le projet est de rejouer le spectacle une 2<sup>ème</sup> année consécutive pour amortir les frais.

Est-ce que la commune s'engage pour subventionner ce spectacle ? C'est Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint qui engage la discussion et le vote.

Le Conseil Municipal décide de subventionner ce projet à hauteur de 1 000.00 €.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1 (Yves Moine).

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE-REVERMONT » :**

Le chemin de Paradis est terminé, il ne reste juste que les épaulements à réaliser.

### **COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :**

**SIEA Bletterans** : Les tarifs de l'eau et de l'assainissement vont baisser de 10% grâce au nouveau contrat signé avec la SAUR pour une période de 12 ans.

Quant au marché des travaux à bon de commande, c'est le groupement « Petitjean-Delarche » qui a obtenu le contrat.

**SIBS (Bassin de la Seille) :** C'est un syndicat qui aujourd'hui ne connaît toujours pas son devenir, va-t-il être absorbé par la Communauté de Communes ?

**Ecole primaire de l'Etoile :** Cette année, il y a 50 élèves dont 10 de Quintigny. A la prochaine rentrée, il y a déjà 4 enfants qui vont se rajouter à cet effectif. De ce fait, la question se pose sur l'ouverture d'une nouvelle classe.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- PLU Quintigny : 2 réunions sont prévues (le 22/11/ 2016 et le 06/12/2016 à 20h).
- Vente bois : Mr Eric SUILLOT souhaite acheter une coupe sur 2 ans pour sa consommation personnelle de bois de chauffage. Il est décidé de proposer la coupe d'abord aux habitants de la commune avant de la lui accorder.  
Délai octroyé jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2016.  
VOTE : pour 11 – Contre 0 – Abstention 0
- Formation « Géo Jura » : Formation intéressante qui donne accès au cadastre et aux divers plans en tout genre (eau, assainissement, éclairage public, etc...).
- Un accident s'est produit dernièrement sur la route d'Arlay. Le pont se trouve endommagé, par conséquent, un constat a du être établi par Mr le Maire.
- Le repas de fin d'année aura lieu le samedi 10 décembre 2016 à midi. Il a été décidé d'inviter cette année Mr Jean-Marc CHEVALIER et son épouse, Mr Jean BELLERAUT et sa compagne, Mme Jacqueline PONCET et Mr Claude GUICHARD pour leurs services rendus à la commune.
- **RAPPEL :** Il est recommandé désormais d'être tous plus vigilant au niveau du rétrécissement de la route départementale (début de la rue « Charles Nodier »). En effet certains conducteurs roulent bien trop vite et ne respectent pas toujours le cédez le passage.
- Site internet de Quintigny : Quelques dysfonctionnements ont été identifiés, ils devraient être résolus tout prochainement.
- Cérémonie du 11 novembre 2016 :
  - \*Quintigny : 10h15
  - \*Saint-Didier : 11h00
  - \*L'Etoile : 11h45
- Pour le Noël des enfants domiciliés à Quintigny, Mr Christophe GILET a souhaité offrir quelques jouets. Un grand merci de nous tous pour cette belle initiative personnelle.

La séance est levée à 23h00

Vu pour être affiché le 9 novembre 2016, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 9 novembre 2016

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance

Nathalie FORTIN

Signature manuscrite de Nathalie Fortin en bleu.

Le Maire,

Yves MOINE

Signature manuscrite de Yves Moine en bleu.